

INDE

Les civils de l'État de Jammu-et-Cachemire ne doivent pas devenir des pions sur l'échiquier politique

Index AI : ASA 20/037/00

Amnesty International a condamné ce jour (mercredi 2 août 2000) les homicides dont ont été victimes au moins 93 personnes, des civils hindous pour la plupart, dans le cadre de sept attaques distinctes qui ont eu lieu dans l'État de Jammu-et-Cachemire au cours des dernières vingt-quatre heures, tandis que l'amorce d'un processus de paix divise les acteurs politiques en présence.

« Les débats et les divergences politiques font partie intégrante de toute société démocratique et ils doivent être autorisés en tant que formes d'exercice des droits fondamentaux de l'être humain. Ils ne doivent en aucun cas se traduire par des homicides de civils innocents, utilisés comme pions pour marquer des points ou réduire les gains engrangés par l'adversaire », a souligné Amnesty International.

Aucun groupe armé n'a revendiqué la responsabilité de ces homicides. Le *Muttahida Jihad Council* (MJC, Conseil du *Djihad* unifié), organisation qui regroupe plusieurs formations armées, a diffusé une déclaration depuis Muzaffarabad, dans l'Azad Cachemire (la région du Cachemire placée sous l'autorité du Pakistan) : il a nié être impliqué dans ces massacres de quelque manière que ce soit et a rejeté la responsabilité sur le gouvernement indien. Nombreux sont ceux qui partagent ce point de vue dans l'État de Jammu-et-Cachemire. Par ailleurs, un porte-parole de l'armée indienne, le général de brigade Subroto Ghosh, aurait déclaré que les forces régulières avaient pris des mesures pour contrer toute nouvelle attaque et qu'elles pensaient que le groupe d'opposition armé *Lashkar-e Taiba* (Armée des purs) était responsable des récentes attaques.

Ces homicides font suite à l'annonce unilatérale faite par le plus important groupe armé de Jammu-et-Cachemire, l'*Hizb ul Mujahideen* (Parti des moudjahidin), qui a indiqué la semaine dernière qu'il allait observer un cessez-le-feu inconditionnel pendant trois mois. Il a appelé d'autres formations armées à lui emboîter le pas, mais elles ont rejeté cette proposition. Certains groupes armés opérant dans l'État de Jammu-et-Cachemire auraient même déclaré qu'ils allaient intensifier leur lutte armée.

Une coalition de groupes armés a décliné l'offre de l'*Hizb ul Mujahideen* en affirmant : *« L'Inde n'a jamais été sincère en évoquant des pourparlers. »* La *All Parties Hurriyat Conference* (APHC, Conférence multipartite

Hurriyat), qui rassemble quelque 23 partis avec lesquels le gouvernement de l'Inde s'était dit prêt à engager un dialogue, a déclaré que cette offre de cessez-le-feu était « *hâtive* » et qu'elle risquait de conduire « *au désordre et au chaos* ».

Le gouvernement indien a réagi en suspendant ses opérations contre l'*Hizb ul Mujahideen* et serait en contact avec les dirigeants de ce groupe afin d'arrêter les modalités des négociations. Le *Chief Minister* (Premier ministre de l'État) de Jammu-et-Cachemire, Farooq Abdullah, a indiqué le 31 juillet que ces pourparlers seraient « *inconditionnels et ouverts* ». Précédemment, le gouvernement de l'Union indienne avait déclaré que toute négociation devait s'inscrire dans le cadre de la Constitution indienne, ce qui exclut tout débat sur l'indépendance de l'État de Jammu-et-Cachemire.

Le gouvernement indien a annoncé qu'il s'emploierait à préserver le cessez-le-feu ainsi que le processus de paix qui se fait jour dans cet État. Le Premier ministre Atal Behari Vajpayee a par ailleurs imputé la responsabilité des homicides à des « *groupes inféodés au Pakistan ou des groupes prenant directement leurs ordres du Pakistan [et déterminés à] faire dérailler le processus de paix.* »

Des zones d'ombre subsistent concernant le nombre de victimes, le déroulement des attaques et l'enchaînement des faits. Parmi les violences rapportées figure une offensive lancée le 1^{er} août dans le village de Pogal Peristan, situé dans le district de Doda. Quatorze hindous y ont été abattus dans la soirée, après s'être vu enjoindre par des assaillants armés de sortir de leurs maisons. Par ailleurs, un ancien activiste et six membres de sa famille, dont des femmes et des enfants, ont été tués par balle dans le district de Baramula.

Cinq ouvriers hindous ont subi le même sort dans le village de Sund Achabal. Dans la soirée, 30 personnes (23 pèlerins hindous, deux fonctionnaires de police et cinq musulmans appartenant à la population locale) ont été abattus à Pahalgam, lorsque des hommes armés ont fait irruption sur un marché puis lancé des grenades à main et ouvert le feu avec des armes automatiques.

Un couvre-feu a été décrété pour une durée indéfinie dans plusieurs zones, notamment à Pahalgam et dans les régions majoritairement peuplées d'hindous dans le sud de l'État. Le gouvernement indien doit annoncer aujourd'hui de nouvelles mesures

de sécurité concernant l'État de Jammu-et-Cachemire, où de nombreuses dispositions d'exception sont déjà en vigueur depuis des années.

Amnesty International exhorte le gouvernement de Jammu-et-Cachemire à prendre les mesures nécessaires pour empêcher que la population civile ne soit de nouveau victime d'atteintes aux droits humains, et à veiller à ce que les récents homicides fassent l'objet d'enquêtes judiciaires en vue de contraindre les responsables à rendre des comptes. Il est malheureusement trop fréquent qu'aucune investigation ne soit menée sur les homicides illégaux et qu'aucune sanction ne soit prise contre leurs auteurs.

Des massacres de grande ampleur ont été perpétrés dans l'État de Jammu-et-Cachemire, mais aucune enquête n'a été conduite à leur sujet et leurs auteurs sont demeurés impunis. Ainsi, la tuerie qui a coûté la vie à 36 civils sikhs à Chitthisinghpora en mars de cette année n'a fait l'objet d'aucune enquête judiciaire, alors que plusieurs hommes, apparemment impliqués dans ce massacre, ont été tués ensuite par les forces de sécurité dans des circonstances extrêmement douteuses.

« *Les groupes armés qui opèrent dans l'État de Jammu-et-Cachemire doivent également respecter les normes du droit international humanitaire applicables aux situations de conflit armé. Ces principes s'imposent pleinement aux groupes armés et leur interdisent de se livrer à des prises d'otages, à des tortures et à des homicides contre des civils non armés* », a rappelé Amnesty International. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 207 413 5566 ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>